



PROJET DE TERRITOIRE

2023 - 2033



LE MOT DU PRÉSIDENT

Un projet de territoire est d'abord l'expression d'une vision et d'une ambition pour l'avenir de notre communauté de communes.

Au cœur de cette ambition doit toujours être présente la volonté de « faire » et la réponse à la question fondamentale du pourquoi nous le faisons : d'abord pour nos habitants (et cela recouvre aussi bien les habitants de nos villes et villages que nos artisans, acteurs du tourisme, entreprises....); mais aussi pour que le Valois rayonne au-delà de ses frontières, qu'il soit une destination attractive, un territoire qui s'inscrit dans ses racines mais aime à innover, qui prend soin et préserve.

Cette vision doit se traduire en actions concrètes, qui se voient, qui sont utiles. Car de ce travail de construction, qui ne doit pas être un inventaire à la Prévert, doit sortir notre plan de marche des 10 prochaines années.

Didier DOUCET

Président



REPÈRES HISTORIQUES

1988 Création de l'Association Valois Développement

1990 Évolution en Syndicat d'Étude et de Programmation Valois Développement

1995 Approbation du 1^{er} Schéma Directeur

1997 Apparition de la Communauté de Communes du Pays de Valois

- **Compétences initiales**

Aménagement de l'espace (Schéma Directeur)
Développement économique intercommunal, pépinière, BIL
Collecte des déchets
Gymnases liés aux collèges
Animation culturelle
Étude et soutien de l'action sociale (Chantier d'insertion)

1999 Ajout de compétences
Études Eau potable
Soutien acteurs socio-culturels
Secours et lutte contre l'incendie

2005 Ajout de compétences
SPANC
Construction et gestion d'équipements aquatique d'intérêt communautaire

2013 Ajout de compétence
Tourisme

2014 Création du service Autorisation du Droit des Sols

2017 Mise en place de la fiscalité professionnelle unique

- **Ajout de compétences (loi NOTRé)**

Développement économique étendu
Aire d'accueil des gens du voyage
PCAET
Politique Locale de l'Habitat

2018 Ajout de compétence
Gestion des milieux aquatiques

2019 Création de l'Établissement Danse & Musique en Valois
1^{er} satellite

2021 Ajout de compétence
Mobilité

2022 Création de l'Office de tourisme du Pays de Valois en régie – 2^e satellite

2023 Ajout de compétence
Alimentation en eau potable

BILAN DU PROJET DE TERRITOIRE 2012-2022

Le Projet de Territoire 2012-2022 est arrivé à son terme.
Il prévoyait la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions qui se rattachaient à 6 thèmes.

Développement économique



Favoriser l'implantation et le développement d'entreprises pour renforcer l'autonomie financière de la CCPV)

=> Objectif atteint et dépassé (produit de fiscalité économique de 1 400 000 € en 2012 ; 3 200 000 € en 2022 nets CCPV après reversement des attributions de compensation)

Transport



Irriguer le territoire, pour faciliter l'accès aux gares, aux zones d'activités, aux équipements intercommunaux et de santé

=> Objectif partiellement atteint, étude « Pôle gare » initiée, transport vers le Centre Aquatique durant les vacances expérimenté avec succès, transport à la demande envisagé non expérimenté compte tenu du coût induit

Tourisme



Valoriser le patrimoine, entrainer la création de nouvelles opportunités, favoriser l'hébergement

=> Objectif globalement atteint, création de la voie verte, création des Patrivales, prise en charge de l'Office du Tourisme, détermination d'un Projet Phare sur la création d'un Parcours de Sculptures Monumentales, mais l'étude sur l'hébergement n'a pas permis de trouver un moyen de renforcer l'offre

Eau



Sécuriser approvisionnement et qualité

=> Objectif retardé, la CCPV n'a pas pu prendre la compétence Eau potable au 1^{er} janvier 2022 comme espéré, l'évolution des statuts ayant été confrontée à un minorité de blocage des Conseils Municipaux en 2021. Une étude importante de transfert de la compétence a toutefois pu être réalisée et a permis de fixer les conditions et accords pour un transfert qui s'opèrera au 1^{er} janvier 2023

Urbanisme



Assurer la cohérence des PLU avec le SCoT, création d'un Service ADS et mise en place d'un SIG

=> Objectif atteint dès 2014

Culture



Tirer le bilan des années passées et définir une nouvelle politique culturelle

=> Objectif atteint, élargissement de l'offre culturelle dans le cadre du programme « Happy Culture », « Aux Racines de l'Histoire » et « Haut comme 3 pommes », regroupement de l'offre d'enseignement musical et artistique au sein d'un établissement public spécialement dédié « Danse et Musique en Valois »

Hôtel Communautaire



En marge du Projet de Territoire

Résolution de la problématique des locaux pour un **Hôtel Communautaire**, avec l'aménagement en 2013 et l'installation en 2014 de la CCPV dans son nouveau siège du 62 rue de Soissons 60800 Crépy en Valois, participant ainsi à la réhabilitation de la friche industrielle du Site CASE POCLAIN

LES ÉTAPES DU NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE

2023 - 2033

▶ DIAGNOSTIC

Le diagnostic résulte du travail collégial des Vice-présidents et du Président collecté à l'occasion de plusieurs réunions spécifiquement organisées sur le sujet.

Les Vice-présidents ont ainsi pu faire état du bilan des actions passées et des besoins exprimés à l'occasion des travaux des Commissions dont ils assurent la présidence.

Les études de cabinets extérieurs, dont le suivi est assuré par les Commissions Thématiques, ont également alimenté cette réflexion.

Ces phases de réflexions ont à intervalles réguliers fait l'objet de restitutions auprès du Bureau Communautaire.

▶ STRATÉGIE

Les discussions engagées autour du diagnostic ont permis d'identifier les enjeux du territoire.

Il s'agit donc de **prioriser ces enjeux** par l'organisation de séminaires spécifiques regroupant l'ensemble des membres du Bureau Communautaire.

Cette priorisation faite, le Bureau Communautaire proposera au Conseil Communautaire **la définition des axes stratégiques** qui permettront de déterminer le plan d'actions à mettre en œuvre.

▶ PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions est défini pour chaque axe stratégique, et se rattache spécifiquement à chaque pôle qui sera chargé de sa mise en œuvre (Développement Économique, Tourisme, Aménagement, etc).

Il permet de définir :

- Les actions de soutien (renforcement de l'existant)
- Les actions nouvelles
- Les moyens à mettre en œuvre

Selon son degré de précision, il nécessite l'implication des Commissions Thématiques, et peut stipuler que pour certaines d'entre elles, il sera fait appel à des conseils extérieurs.

Il est élaboré par le Bureau Communautaire en séminaire.

▶ ADOPTION DU PROJET

L'adoption du projet est soumise à une délibération spécifique du Conseil Communautaire.

Le Projet de Territoire définit une vision partagée et prospective du territoire.

Il présente les politiques publiques attendues pour les 10 ans à venir afin de servir un aménagement harmonieux du territoire et d'apporter une offre de service renforcée à ses habitants.

Cette adhésion du Conseil Communautaire est l'étape essentielle qui permettra ensuite de faire vivre le Projet de Territoire.

Octobre 2021

Juin 2022

Décembre 2022

Mars 2023



LE TERRITOIRE DU PAYS DE VALOIS

Population

62 communes

57 020 habitants

31 % <30 ans

18 % >60 ans

+ 1 234 habitants en 5 ans

Économie

14 366 emplois sur le Valois

29 891 € de revenu moyen par foyer fiscal

Répartition des secteurs d'activité sur le Valois :

Services	55%
Commerces - Transports	21%
Construction	9%
Agriculture	7%
Industrie - Énergie	5%
Hébergement- Restauration	3%

9,7 % Taux de chômage
Inférieur aux

Moyennes départementale et régionale



Énergies renouvelables

Production solaire photovoltaïque
Hauts-de-France de 2014 à 2020 : **971 GWh**
CCPV de 2011 à 2020 : **3,62 GWh**

Production de biogaz :
Hauts-de-France de 2014 à 2020 : **546 GWh**
CCPV de 2011 à 2020 : **54,377 GWh**

Énergie

Consommation d'énergie pour la CCPV par secteur d'activité en 2020

Résidentiel	227,35GWh soit 51 %
Tertiaire	138,14 GWh soit 31 %
Industrie	69,50 GWh soit 16 %
Agriculture	5,18 GWh soit 1 %
Autre	5,16 GWh soit 1 %

Consommation totale :
445,33 GWh

Occupation du territoire

Territoire de 618 km²
dont

25 % d'espaces boisés
68 % d'espaces cultivés
4,5% d'espaces urbanisés
2,5 % autres (routes, etc)

Habitat

24 161

Logements dont :
22 116 en résidences principales (92%) dont 1 454 logements vacants (6%)

NOTRE AMBITION POUR LE VALOIS



LES PROJETS PHARES DU NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE 2023 - 2033

AXE STRATÉGIQUE N°1

VALOIS ÉMOI

Un territoire d'émotions avec le développement d'un projet culturel et touristique de portée internationale

PROJET PHARE #1

« Le Pays de Valois, destination incontournable »

Création d'un parc et parcours de sculptures monumentales à l'échelle du Territoire du Pays de Valois : notre Tour Eiffel

Le tourisme, vecteur de développement économique, d'aménagement du territoire, de fierté et d'attractivité

PROJET PHARE #2

« Le Valois au cœur de l'offre touristique »

Un OT au contact direct des touristes, en collaboration avec nos voisins CCLO et CCRV, proche de la nature et mettant en valeur la ruralité du Valois historique



LES PROJETS PHARES DU NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE 2023 - 2033

AXE STRATÉGIQUE N°2

NOUS ET LE VALOIS

Un territoire à taille humaine respectueux de l'environnement, développant ses services clés : eau, habitat, mobilités, valorisation des déchets, santé

PROJET PHARE #3

« L'eau, c'est la vie »

Au travers de la prise de compétence eau, sécuriser en assurant à nos habitants une eau de qualité et en quantité suffisante

Améliorer et soigner la qualité de nos rivières, gage d'une ressource en eau pérenne

PROJET PHARE #4

« Bien vivre dans le Valois »

Renforcer l'accès à une offre de soins mieux répartie sur le territoire et au plus près des habitants

Création d'une recyclerie sur le territoire

Intégrer la prise en charge des biodéchets

Favoriser de nouvelles mobilités au bénéfice de nos communes rurales



LES PROJETS PHARES DU NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE 2023 - 2033

AXE STRATÉGIQUE N°3

VALOIS ATTRACTIF

Un développement économique de qualité, créateur d'emplois à plus forte valeur ajoutée, un territoire porteur de projets audacieux

PROJET PHARE #5

« Une attractivité économique renforcée »

Faire de l'aménagement des friches et des nouvelles ZAC un facteur d'attractivité nouveau pour notre territoire (quartier gare de Crépy en Valois, ZAC Silly-Plessis, friche Tereos de Vauciennes...)

PROJET PHARE #6

« Une valeur ajoutée renouvelée »

Privilégier et favoriser l'implantation d'entreprises à plus forte valeur ajoutée en diminuant la dépendance aux activités logistiques traditionnelles et en créant une offre tertiaire et de formation

LES PROJETS PHARES DU NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE 2023 - 2033

AXE STRATÉGIQUE N°4

**UN TERRITOIRE D'HISTOIRE,
FIER DE SA RURALITÉ, DE SES RACINES,
RAYONNANT ET TOURNÉ VERS L'AVENIR,
AMBITIEUX ET EXEMPLAIRE**

PROJET PHARE #7

« Une offre culturelle de proximité et de qualité »

Élargir l'offre de services de Danse et Musique en Valois (ex : théâtre, lecture publique, mise en réseau des médiathèques...) en vue de la

Labellisation en Conservatoire intercommunal

Création d'un centre culturel intercommunal

PROJET PHARE #8

« Un territoire exemplaire »

Refondre notre mix énergétique et soutenir les habitants pour la transition énergétique et climatique (mise en œuvre du PCAET)

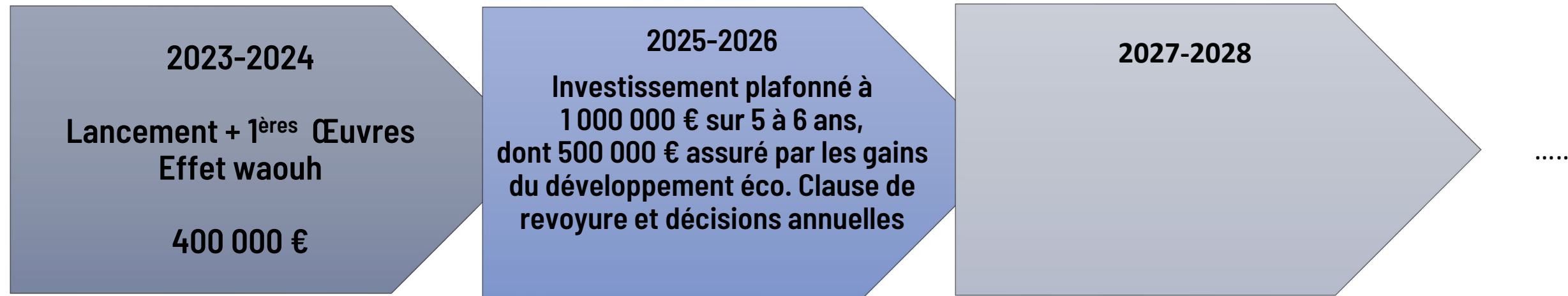
Développer et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial

Apporter un soutien aux communes rurales au travers du pacte financier

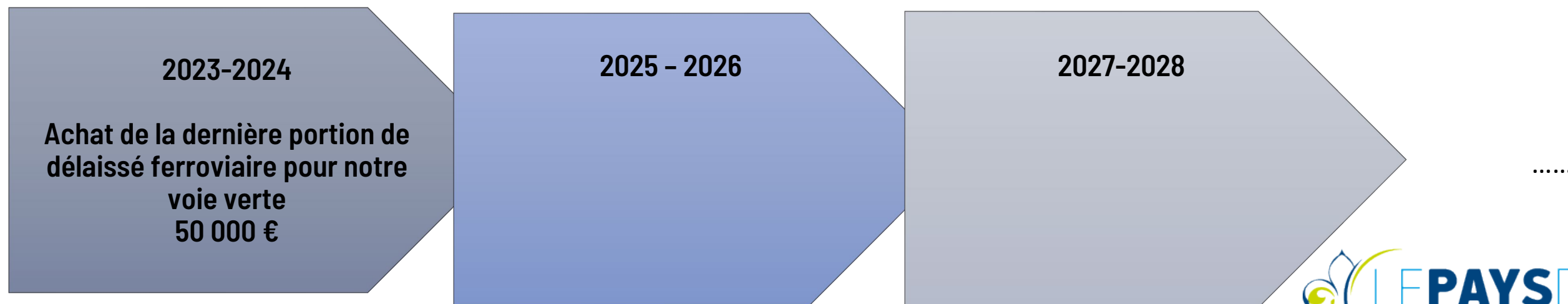
AXE 1 : VALOIS EMOI

Projet phare #1 : « **Le Pays de Valois, destination incontournable** »

Création d'un parc et parcours de sculptures monumentales à l'échelle du Territoire du Pays de Valois : notre Tour Eiffel



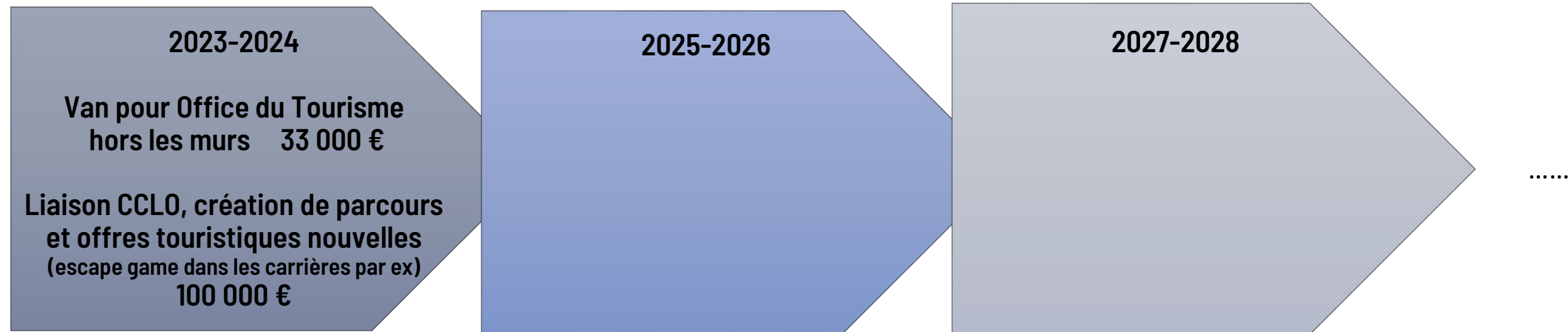
Le tourisme, vecteur de développement économique, d'aménagement du territoire, de fierté et d'attractivité



AXE 1 : VALOIS EMOI

Projet phare #2 : « **Le Valois au cœur de l'offre touristique** »

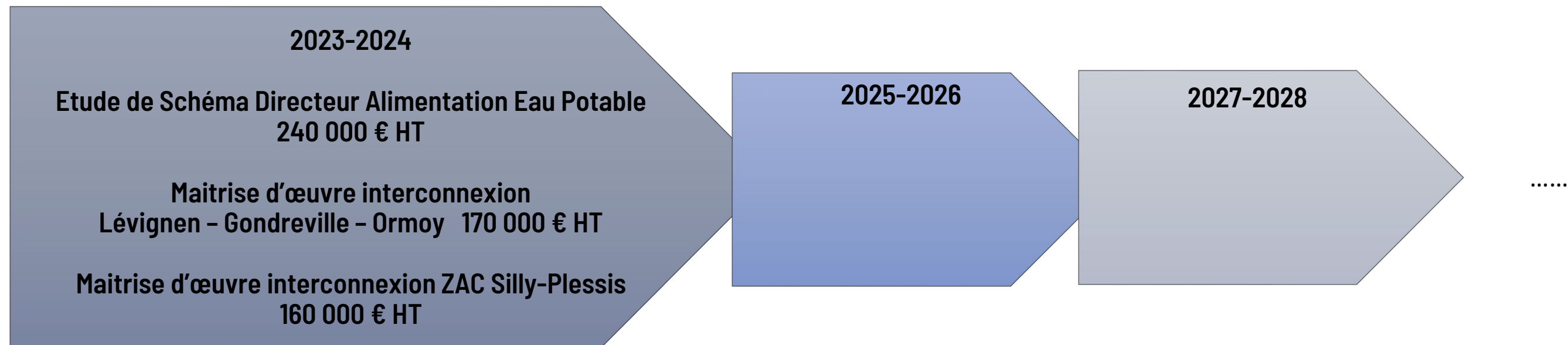
Un Office du Tourisme au contact direct des touristes, en collaboration avec nos voisins CCLO et CCRV, proche de la nature et mettant en valeur la ruralité du Valois historique



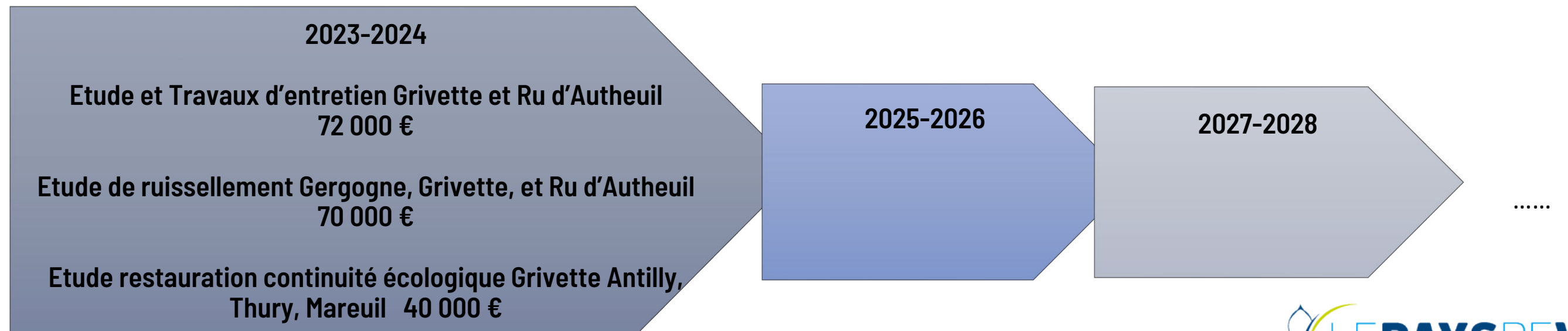
AXE 2 : NOUS ET LE VALOIS

Projet phare #3 : « L'eau, c'est la vie »

Au travers de la prise de compétence eau, sécuriser en assurant à nos habitants une eau de qualité et en quantité suffisante



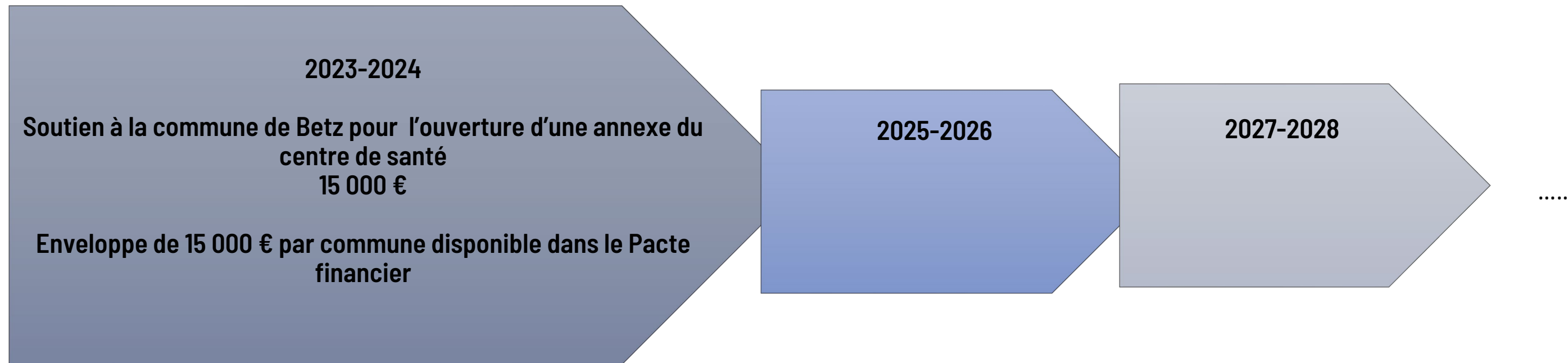
Améliorer et soigner la qualité de nos rivières, gage d'une ressource en eau pérenne



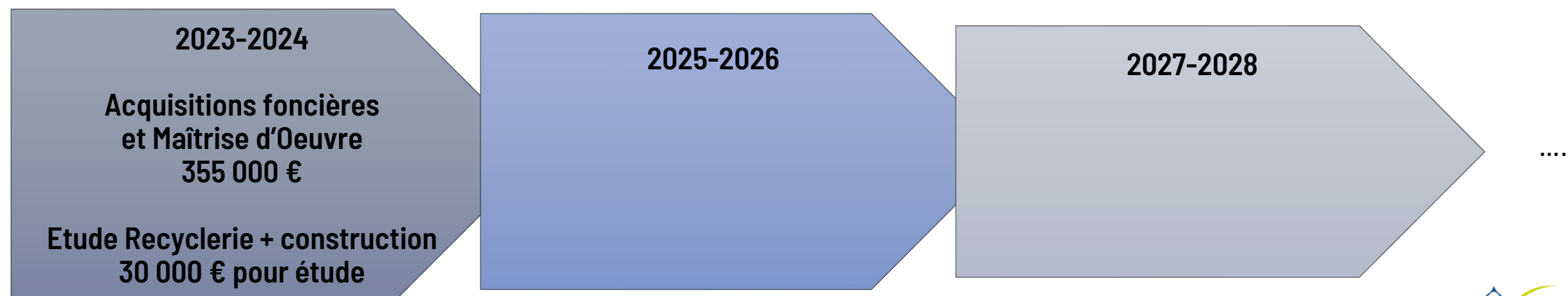
AXE 2 : NOUS ET LE VALOIS

Projet phare #4 : « Bien vivre dans le Valois »

Renforcer l'accès à une offre de soins mieux répartie sur le territoire et au plus près des habitants



Création d'une recyclerie sur le territoire



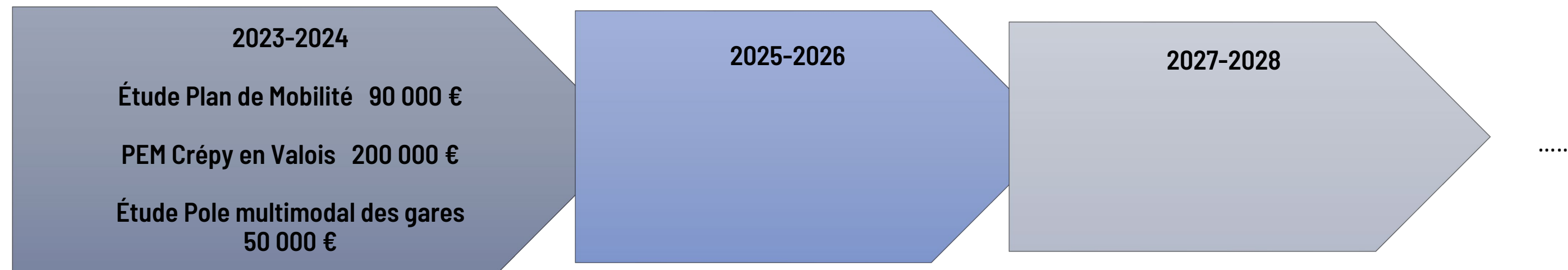
AXE 2 : NOUS ET LE VALOIS

Projet phare #4 : « Bien vivre dans le Valois »

Intégrer la prise en charge des biodéchets



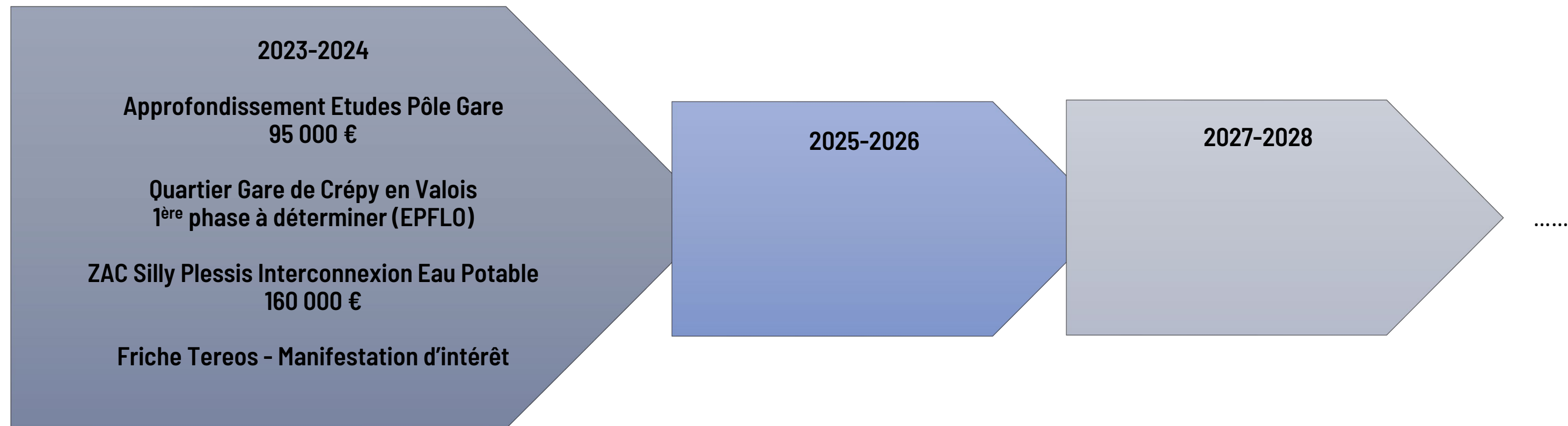
Favoriser de nouvelles mobilités au bénéfice de nos communes rurales



AXE 3 : VALOIS ATTRACTIF

Projet phare #5 : « Une attractivité économique renforcée »

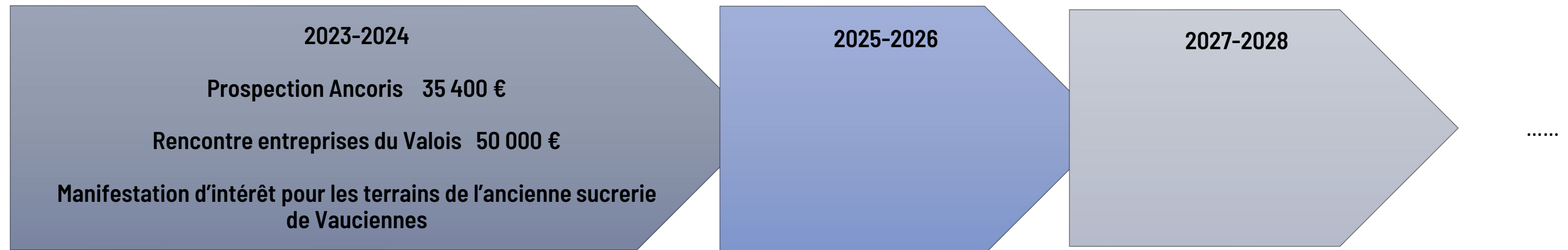
Faire de l'aménagement des friches et des nouvelles ZAC un facteur d'attractivité nouveau pour notre territoire (quartier gare de Crépy en Valois, ZAC Silly-Plessis, friche Tereos de Vaumoise...)



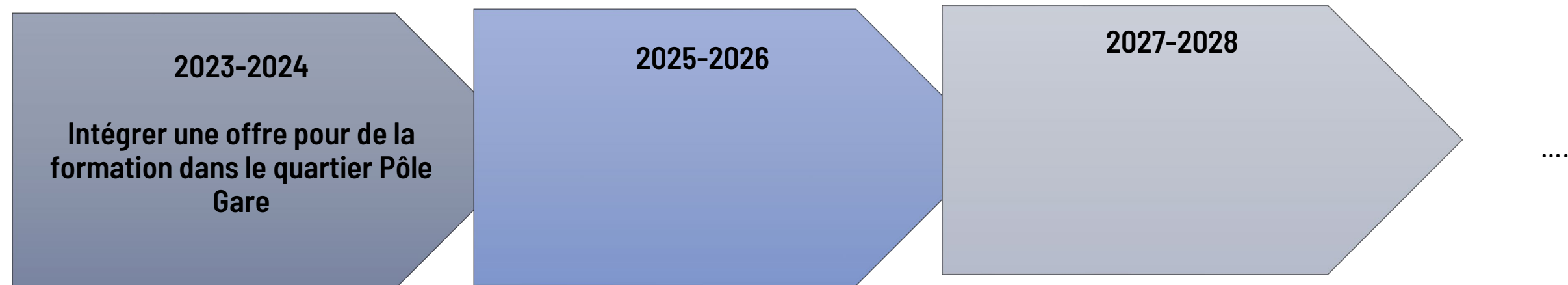
AXE 3 : VALOIS ATTRACTIF

Projet phare #6 : « Une valeur ajoutée renouvelée »

Privilégier et favoriser l'implantation d'entreprises à plus forte valeur ajoutée en diminuant la dépendance aux activités logistiques traditionnelles



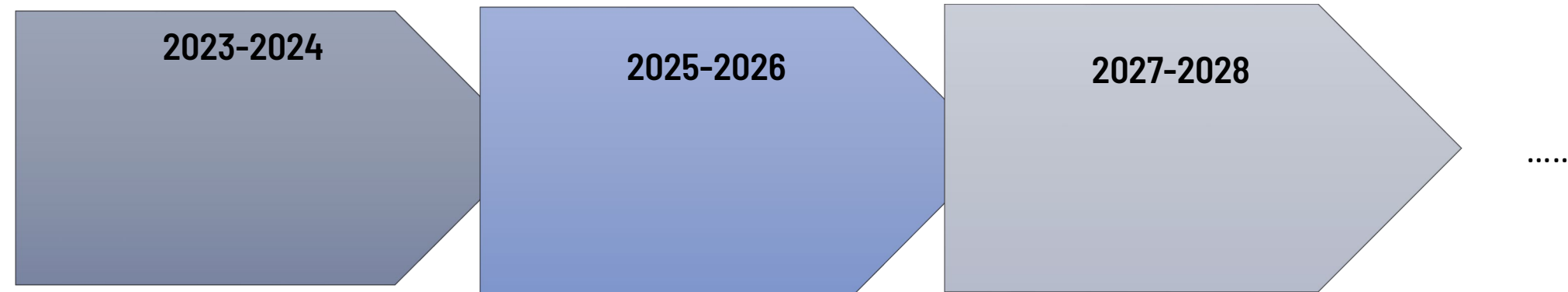
Créer une offre tertiaire et de formation



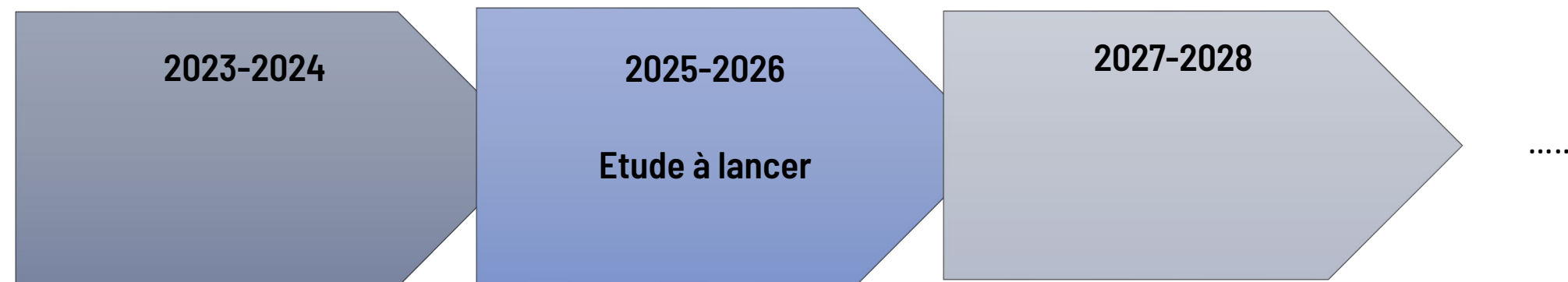
AXE 4 : FIER DU VALOIS

Projet phare #7 : « Une offre culturelle de proximité et de qualité »

Elargir l'offre de services de Danse et Musique en Valois en vue de la Labellisation en Conservatoire Intercommunal



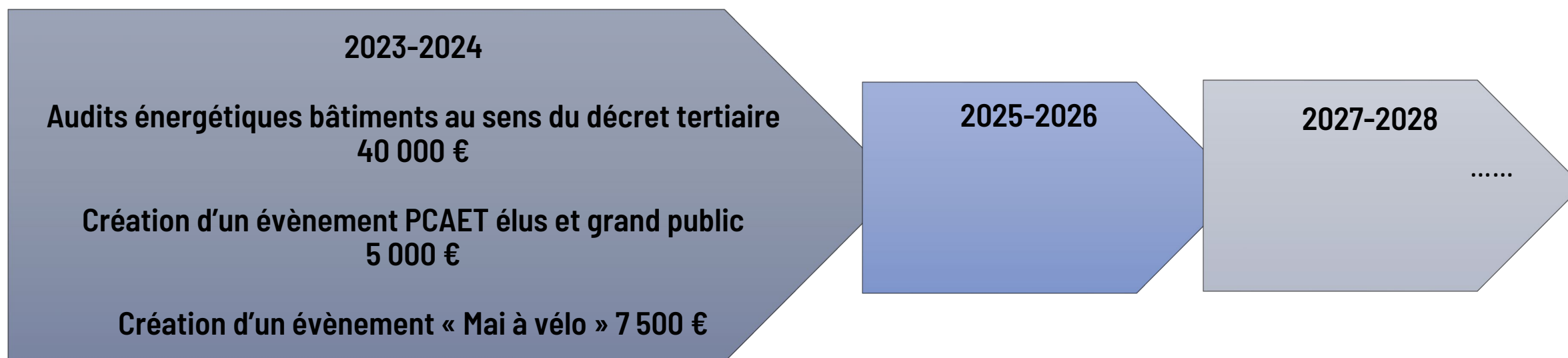
Créer un centre culturel intercommunal



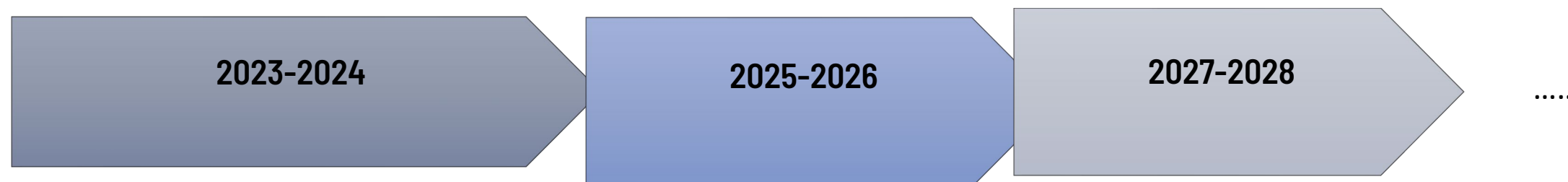
AXE 4 : FIER DU VALOIS

Projet phare #8 : « Un territoire exemplaire »

Refondre notre mix énergétique et soutenir les habitants pour la transition énergétique et climatique



Développer et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial



Apporter un soutien aux communes rurales

